

Pour développer la fraternité et sauvegarder la création (5^e objectif), une équipe diocésaine a identifié des relais paroissiaux qui se sont déjà réunis autour de Laudato Si' pour connaître et coordonner des initiatives. Par ailleurs, la mise en place de petites « fraternités paroissiales » est encore difficile. Un petit manuel de mise en œuvre paraîtra bientôt à la suite de la réflexion du Comité épiscopal de janvier 2026 pour tenir compte des réalités géographiques ou rurales par exemple.

Le 7^e objectif, « Prévenir les abus de conscience et les violences sexuelles », a notamment consisté à veiller aux formations des acteurs pastoraux auprès des jeunes. La page ne sera jamais tournée : un nouveau dispositif est en train d'être élaboré avec la Conférence des évêques de France et des associations de victimes. La vigilance et l'écoute demeurent de règle.

Pour prendre les moyens économiques et financiers de la mission (8^e objectif), il nous faut encore développer l'information, sur le denier notamment. Nous continuerons à rendre compte des affaires financières, en faisant mieux comprendre aux paroisses la nécessaire solidarité diocésaine qui sera expliquée dans les mois à venir. Le panier connecté doit se développer, mais nous manquons encore de bénévoles pour leur mise en place.

Quant au 6^e objectif, « Prendre soin de nos liturgies et de nos vies de prières », elle est l'objet d'une attention particulière cette année, en diocèse comme dans l'Église universelle. Le pape a d'ailleurs commenté dernièrement le texte du Concile *Sacrosanctum concilium*. Dans notre diocèse, la journée de rentrée avait pour thème « Liturgie et mission ». La nomination d'une déléguée épiscopale pour la pastorale liturgique et sacramentelle aidera à promouvoir la participation active des fidèles. Le diocèse est invité à une réflexion diocésaine sur les chants liturgiques : leur contenu évangélique, leur diversité, leur musicalité, leur cohérence avec le temps liturgique, etc. Puisque « *la liturgie montre l'Église à ceux qui sont dehors* », il convient que nous prenions soin de chaque célébration liturgique, tout en sachant que « *la liturgie ne remplit pas toute l'activité de l'Église* ». À la suite de mes 22 visites pastorales, j'ai pu constater la diversité des demandes des fidèles et des ministres. Chacun s'acquitte de ce qui lui revient, mais le choix des chants est souvent un lieu de tensions entre les fidèles : il y a ceux qui veulent des chants faciles, ceux qui souhaitent des chants bibliques, ceux qui aiment les chants en latin, ceux qui préfèrent les chants charismatiques, etc. L'ordinaire de la messe (Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Notre Père, Agnus...) a souvent sa cohérence, sans que tout soit d'égale qualité. Pour obtenir « *une noble simplicité* » demandée par Vatican II, un discernement est nécessaire. Les chantres, les chorales, les musiciens sont là pour servir le chant de toute l'assemblée. Comme le disait Léon XIV le 19 août dernier : « *Dans la liturgie, chanter et jouer signifie prier.* » Vatican II recommande que « *le chant religieux populaire (soit) intelligemment favorisé* » tout en soulignant que « *l'Église reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine* ». Vos réflexions sur nos pratiques liturgiques seront donc les bienvenues pour « *viser à ce que toute célébration manifeste une belle et noble simplicité et que soit favorisé la participation de tous* » (Présentation Générale du Missel Romain n° 42).

Pour l'heure nous nous préparons, par la prière et la réflexion, à la venue du pape Léon XIV en France. Nous aurons la joie de l'écouter en français. Nul doute qu'il nous encouragera dans la mission du service de l'évangile et de nos frères et sœurs. À Lourdes, les évêques auront l'occasion d'échanger avec lui et j'essayerai de vous en rendre compte. Que le Seigneur bénisse ce temps de grâce si nécessaire pour la paix et la communion que Léon XIV ne cesse de promouvoir.